

Le Portail **FAMILLE**

La plateforme numérique qui facilite
vos démarches à Fenouillet



Portail famille
par ici



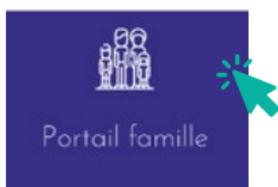
Fenouillet
sur Canal et Garonne

Le Portail Famille est une plateforme qui vous permet de réaliser **toutes les formalités périscolaires et extrascolaires** pour vos enfants avec un système de facturation simple et complet depuis un ordinateur ou un smartphone.

CE QUE PERMET LE PORTAIL FAMILLE

- Gérer les réservations pour l'ALAE, l'ALSH et la restauration
- Gérer les réservations pour le pôle Sport et le pôle Jeunesse **NOUVEAU 2024**
- Règler les factures
- Consulter les actualités et la programmation des activités
- Consulter les menus de la restauration
- Consulter les informations et les ressources parentalité
- Recevoir des messages et des alertes
- Transmettre des renseignements obligatoires

COMMENT Y ACCÉDER



Rendez-vous sur l'accès rapide via la page d'accueil du site fenouillet.fr

OU



Accédez directement sur portail.berger-levrault.fr/MairieFenouillet31150/accueil

> Avant de créer votre compte personnel, vous pourrez consulter l'ensemble des documents sans entrer vos identifiants.

COMMENT CRÉER SON COMPTE PERSONNEL

L'accès à votre compte personnel se fait grâce à un **code abonné transmis par la mairie lors de la première inscription** de votre enfant dans une école de Fenouillet ou par la direction de la crèche. Ce code vous permettra de créer votre compte auquel vous accèderez avec un identifiant et un mot de passe.

> Pour obtenir votre code, adressez-vous à l'accueil de la mairie ou à la direction de la crèche. Vous pouvez aussi envoyer un message par mail à avec les informations suivantes à education@mairie-fenouillet.fr :

- Nom et prénom de l'enfant
- Nom et prénom du responsable légal
- Adresse / Numéro de téléphone / Mail

LES ESPACES SUR MON COMPTE



Vous pouvez y accéder depuis le menu latéral à gauche.



Mon espace citoyen



- **Mon compte** : modifications des coordonnées et des accès
- **Mes demandes** : suivi des demandes de réservation ou d'absence
- **Mes abonnements** : modifications des notifications



Espace famille



> Voir « les informations indispensables »

- **Dossier de famille** : compléter et modifier vos informations obligatoires
- **Activités** : réaliser vos réservations et annulations
- **Pièces justificatives** : mettre à jour les documents obligatoires
- **Règlement intérieur** : prendre connaissance du règlement. Son acceptation est obligatoire lors de la première connexion de l'année.

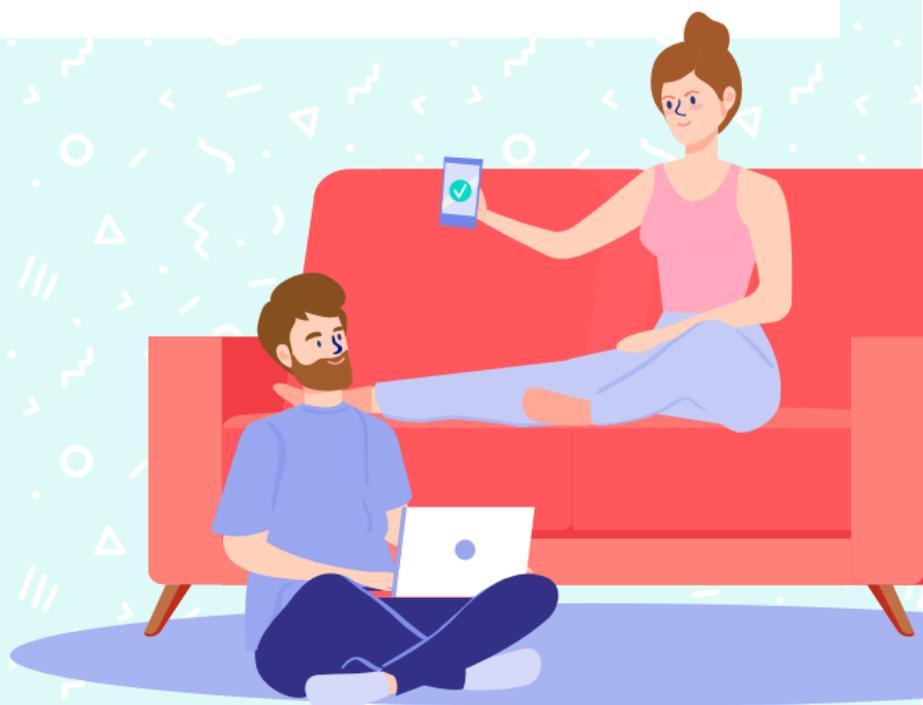


Espace facturation

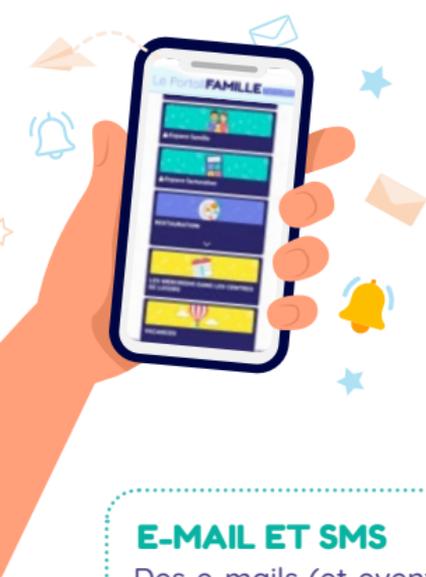


- Télécharger sa facture et payer en ligne

> Pour l'application de la tarification modulée en fonction de votre quotient familial, vous devez saisir votre numéro d'allocataire dans votre dossier famille.



UN OUTIL DE COMMUNICATION ENTRE LES SERVICES MUNICIPAUX ET LES FAMILLES



Sur la page d'accueil du portail, vous trouverez de nombreuses informations sans avoir besoin de vous connecter à votre compte : menus, plannings des activités, échéanciers d'inscription, tarifs...

> **Consultez le fil d'actualité ! Vous retrouverez les dates importantes, les urgences, les préavis de grève et d'autres infos pratiques.**



E-MAIL ET SMS

Des e-mails (et éventuellement des sms) de rappel ou d'information vous seront envoyés régulièrement.

> **Pensez à activer les cases correspondantes afin de rester informé-e.** La seule introduction du numéro de portable ou de l'adresse mail ne suffit pas :

Espace famille > Dossier de famille > Responsable 1 et/ou 2 >

> Cocher les modes de communication souhaités

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lors de votre première réservation, vous devrez accepter le règlement intérieur qui s'affichera automatiquement. Quelques rappels :

RÉSERVATION DES ACTIVITÉS ALAE ET RESTAURATION / ANNULATION DES REPAS

Avant le vendredi 12h de la semaine précédente. Si certificat médical, seul le repas du 1^{er} jour d'absence est dû.

RÉSERVATION DES REPAS SUPPLÉMENTAIRES (HORS DÉLAIS)

Prix majoré à 8,50 €

ANNULATION OU RÉSERVATION SUPPLÉMENTAIRE DE L'ACCUEIL DU SOIR

Avant 12h, le jour même

ANNULATION DU MERCREDI APRÈS-MIDI

Avant le vendredi 12h de la semaine précédente (ou présentation d'un certificat médical dans les 48h qui suivent l'absence).

ANNULATION PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

8 jours avant pour les périodes de petites vacances scolaires.
15 jours avant pour juillet et août.

LES INFORMATIONS INDISPENSABLES



Le portail famille est aussi un outil indispensable pour le personnel des accueils de loisirs, du pôle Jeunesse, du pôle Sport et de la crèche. Ils ont accès aux informations de votre espace personnel afin de pouvoir accueillir vos enfants dans les meilleures conditions et en toute sécurité.



> Pour garantir le bon fonctionnement des accueils, merci de vérifier et de mettre à jour* notamment les informations suivantes dans **l'espace famille** :

*Pour les enfants inscrits à la crèche, le dossier administratif est géré directement avec la direction.

DOSSIER DE FAMILLE

Dans la fiche « responsable » :

- Téléphone portable et e-mail
- Adresse complète
- Choix des modes de communication

Dans la fiche « enfant » :

- Droit à l'image** NOUVEAU 2024
Plusieurs choix possibles
- PAI et bénéficiaire de l'AEEH**
Documents à fournir (voir pièces justificatives)
- Menu : avec viande / sans viande** NOUVEAU 2024
Modifiable une seule fois, au plus tard la veille des vacances d'automne
.....
- Autorisations**
Sport, sortie, hospitalisation
- Données sanitaires**
Allergies
- Contacts**
Personnes à appeler si urgence autorisées à récupérer l'enfant

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Attestation assurance** OBLIGATOIRE
- Attestation sécurité sociale** OBLIGATOIRE
- Attestation quotient familial CAF** OBLIGATOIRE
- Pages de vaccination du carnet de santé** OBLIGATOIRE
- Mutuelle** (si vous en avez une)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive** (pour l'accès aux activités du pôle Sport)
- PAI** (si c'est le cas)
- Bénéficiaire de l'AEEH** (si c'est le cas)

RESTONS EN CONTACT



En cas de difficulté ou pour plus d'informations, l'accueil de la mairie de Fenouillet ou les équipes de direction des accueils de loisirs, du pôle Jeunesse, du pôle Sport et de la crèche sont à votre disposition :

- > **Mairie de Fenouillet** : 05 62 75 89 75
education@mairie-fenouillet.fr
- > **ALAE du Ramier** : 05 62 75 89 63
centre.mater.fenouillet@loisireduc.org
- > **ALAE Jean Monnet** : 05 62 75 89 80
centre.elem.fenouillet@loisireduc.org
- > **ALAE Piquepeyre** : 05 62 22 36 59
alae.piquepeyre.fenouillet@lecgcs.org
- > **Pôle Sport** : 06 84 92 41 01
sport@mairie-fenouillet.fr
- > **Pôle Jeunesse** : 07 78 55 66 81
pole.jeunesse@mairie-fenouillet.fr
- > **Crèche Les petits lutins** : 05 62 75 89 87
creche@mairie-fenouillet.fr



Fenouillet
sur Canal et Garonne

Mairie de Fenouillet
Place Alexandre Olives
31150 FENOUILLET

05 62 75 89 75 • fenouillet.fr